LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

OCTOBRE 2021

N° 314

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Le 13 septembre dernier une page de l'histoire locale de LOUZAC SAINT ANDRÉ pour la deuxième moitié du XXème siècle s'est tournée. En effet **Robert ROUX qui fut maire de notre commune jusqu'en 1995 est décédé.**

Né en 1930, il a été élu maire de LOUZAC en 1959 ; un des plus jeunes maires de l'époque. Ses concitoyens lui renouvelèrent leur confiance jusqu'en 1995, année où il décida de passer la main afin de se consacrer à son mandat de conseiller général auquel il mit un terme en 2001.

Même s'il n'est pas forcément connu des plus jeunes, il restera pour beaucoup d'habitants un **élu exemplaire** qui ne ménagea pas ses efforts pour développer sa Commune et offrir des conditions de vie améliorées à sa population.

S'il y a un mot qui peut caractériser Robert ROUX c'est celui de **bâtisseur**. Il dota ainsi la commune d'équipements par le transfert de l'école primaire dans des locaux modernes, la création d'une école maternelle, la construction d'équipements sportifs (terrains de foot et de tennis, halle sportive), festifs (salle des fêtes) et commerciaux. Par ces différentes actions et une politique urbanistique active il doubla la population communale.

Précurseur, il créa l'association entre LOUZAC et SAINT ANDRÉ afin de réunir deux petites communes rurales et ainsi avoir le levier nécessaire à leur développement ; il fut élu maire de LOUZAC SAINT ANDRÉ en 1973. Il œuvra également à la création de la Communauté de Communes de Cognac en 1994 en tant que Président de l'Amicale des Maires des deux cantons de Cognac. Entres autres actions, il mit également sur pied le schéma d'assainissement collectif communal et la politique départementale en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Humaniste, Robert ROUX s'attacha à développer le logement social et les infrastructures pour les jeunes.

Sa carrière politique fut donc très riche. Outre la Commune et le Département, il s'investit dans différents syndicats et accepta d'être suppléant du député Pierre-Remy HOUSSIN. Son engagement fut récompensé par la Légion d'Honneur et la gratitude de nombre de ses concitoyens.

Pour avoir siégé six ans avec lui, j'avais pu apprécier **ses qualités humaines, sa force de travail et de persuasion, ainsi que son dévouement au bien public.**

Robert ROUX fut une figure marquante dont le souvenir restera longtemps.

Lilian JOUSSON

FRELONS ASIATIQUES

La destruction des nids de frelons asiatiques est à la charge des propriétaires des parcelles où ils se trouvent.

Pour aider les particuliers, et réduire ainsi leur facture (95 € au lieu de 135 €)**, la Commune a adhéré à la FREDON Charente que chacun aura la possibilité de contacter (☎ 09 77 02 33 38)** pour faire intervenir le technicien.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 04 octobre
- lundi 18 octobre

*La **distribution des sacs jaunes en porte à porte** par CALITOM est programmée sur la commune durant la **première quinzaine d'octobre**.*

DÉCORATIONS DE NOËL

Pour décorer les lieux publics de façon plus intense que l'an passé pour les fêtes de fin d'année, Nicole **CLÉMENT**, conseillère municipale, se propose d'animer un **atelier créatif**.

Les personnes intéressées pour y participer peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le 15 octobre.

RANDONNÉE

L'Amicale Loisirs louzacaise en partenariat avec l'Ibérica organise **une randonnée (environ 6 kms) le samedi 09 octobre à 9 H** au départ de la Place des Borderies devant l'Ibérica.

Un casse-croute (5 €) est proposé à l'issue de la marche sur réservation préalable.

Inscription et paiement avant le 06 octobre :

☎ 05 45 82 93 44 / ☎ 05 45 82 55 72

AGENDA

COMITÉ DE JUMELAGE

Mercredi 29 septembre — 20 H 30
Assemblée générale de l'association à la salle des fêtes de Louzac

RANDONNÉE PÉDESTRE

Samedi 09 octobre — 9 H 00
Randonnée pédestre (6-7 kms) organisée par l'Amicale Loisirs louzacaise et l'Ibérica avec possibilité de casse-croute à l'issue
Renseignements : ☎ 05 45 82 93 44 / 05 45 82 55 72

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 21 octobre — 18 H 30
Ordre du jour non encore définitif

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

LAVAUD Elio	21 août
MARIMOT Assia Annie	27 août
GEOFFROY Romy Eloïse Soline	14 septembre

DÉCÈS :

TOUZINEAU Ginette	05 septembre
ROUX Robert	13 septembre

PAROISSE

Pas de messe en octobre.

Depuis le départ des frères de Saint Jean fin juillet, la paroisse a accueilli un nouveau curé. Il s'agit du Père Delphin RATOKONIRINA.

BUDGET PARTICIPATIF

Dans le cadre du budget participatif charentais, le Département de la Charente a retenu 92 projets sur la thématique du développement durable.

Les habitants sont désormais appelés à voter jusqu'au 18 octobre afin de faire connaître leur préférence.

Où prendre connaissance des projets et où voter :

- sur internet : budgetparticipatif16.lacharente.fr
- en mairie où ont été déposés les descriptifs des projets, les bulletins de vote et une urne.

A.P.E.

L'**Association des Parents d'Élèves** des écoles de LOUZAC SAINT ANDRÉ a renouvelé son Bureau pour l'année scolaire 2021-2022. Une équipe collégiale a été élue. Elle se compose de :

- Damien VIGNAUD & Aurélie DEMAILLAT à la présidence
- Floriane SAINTONGEY & Florian DUHAI au secrétariat
- Malvina SANFOURCHE & Virginie DUHAI à la trésorerie.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20 septembre

- **Grand Cognac** → Approbation des six rapports présentés par la **C**ommission **L**ocale d'**E**valuation des **C**harges **T**ransférées.
- **Budget** → Adoption de décisions modificatives afin de régulariser des écritures de TVA (422.09 €) et de cession de terrain (250 €).
- **Halle sportive** → Reconduction pour un an des conventions d'utilisation du local communal par le Campus des Métiers et le club de football de Javrezac.
- **Salle des fêtes** → Reconduction de la convention d'utilisation du local par Solange PELLERIN pour l'organisation de cours de gymnastique douce.
- **Frelons asiatiques** → Adhésion à la FREDON afin de faire bénéficier aux habitants de la commune de tarifs minorés pour la destruction des nids.
- **Ordures ménagères** → Une redevance spéciale est désormais appliquée par CALITOM pour la collecte et le traitement des ordures ménagères pour divers bâtiments communaux (écoles, complexe polyvalent) qui bénéficiaient d'une gratuité. Afin de minorer la facture, le volume des bacs sera réduit afin de payer 743,93 € TTC au lieu de 2 579,74 € TTC.

*Sylvie **HOF**, conseillère municipale depuis 2008 a, pour convenances personnelles, mis fin à son mandat. Qu'elle soit remerciée pour ces 13 années passées au service de la Commune.*

REMERCIEMENTS

Est remercié Patrick PREVAUDEAU pour l'entretien régulier des abords du terrain d'aéromodélisme et la tonte exceptionnelle du terrain utilisé pour le stationnement lors de la course cycliste organisée par le Club Martell.

Sont à remercier également cinq agriculteurs (MM. Claude BOUGNAUD, Frédéric DESRENTES, Christophe GEOFFROY, Johan ROULLIN et Romuald VRIGNON) pour l'aide apportée lors de la réfection de plusieurs chemins ruraux avec les cassons de tuiles récupérées sur le chantier de l'école primaire..

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est de nouveau en fonctionnement de 6 H 30 au lever du soleil et de son coucher à 23 H 30.

En cas de dysfonctionnements, **merci de prévenir la mairie** avec si possible le numéro du poteau. Le nécessaire sera fait auprès du syndicat départemental (SDEG), qui gère la maintenance.

CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure d'hiver a lieu dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 octobre 2021. A 3 H il sera 2 H.